

COPIE



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

La ministre

Paris, le 27 MARS 2015

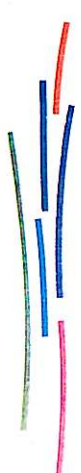
Référence : CP/A15001704-A15002419-D15002704
vos réf. : VR/190115

Monsieur le Député-Maire,

Par courrier du 19 janvier 2015, vous avez bien voulu appeler mon attention sur deux projets d'aménagement du réseau routier national dans le département des Hautes-Alpes. Vous avez ainsi fait part de votre souhait, d'une part, que les financements nécessaires à l'aménagement du carrefour de Chorges sur la RN 94 soient délégués à la programmation budgétaire 2015 et, d'autre part, que la poursuite du projet d'aménagement des berges du Drac sur la RN 85 soit considérée comme prioritaire cette année.

Je tiens, en retour, à vous apporter les éléments d'informations suivants.

Je ne méconnais aucun des enjeux, tant de sécurité que d'accessibilité, associés aux projets d'aménagement du carrefour de Chorges sur la RN 94 et des berges du Drac sur la RN 85, et partage votre attachement à leur mise en service dans les meilleurs délais. J'ai donc souhaité confirmer l'engagement financier de l'État sur ces deux opérations, aux côtés des collectivités concernées, dans le cadre de l'élaboration du contrat de plan Etat-Région 2015-2020. Les crédits nécessaires à leur réalisation ont ainsi été inscrits au mandat de négociation adressé au préfet de région.



Monsieur Joël GIRAUD
Député des Hautes-Alpes
Maire de L'Argentière-La-Bessée
Président de la Commission permanente du Conseil national de la montagne
Hôtel de Ville
10 avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Si les fortes contraintes budgétaires qui ont pesé sur l'investissement routier de l'État en 2014, du fait de la contraction des moyens de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) ont conduit à adapter le calendrier de réalisation de certains chantiers prioritaires, dont celui de l'aménagement du carrefour de Chorges, je tiens à vous assurer que les autorisations d'engagement nécessaires à la poursuite de ce projet, soit 1,2 millions d'euros dont 400 000 euros apportés par l'État, ont été inscrits à la programmation budgétaire initiale 2015. Ils permettront un engagement des travaux dès le troisième trimestre, dans l'objectif d'une mise en service au printemps 2016.

S'agissant du projet d'aménagement des berges du Drac sur la RN 85, après le traitement de trois sites en 2013 et 2014 grâce à la mobilisation de deux millions d'euros dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires routiers, les études et procédures préalables à l'engagement des travaux des sept derniers sites à traiter sont en cours d'achèvement, dans l'objectif d'une mise en chantier de l'un des sites au premier semestre 2015 et des six autres au printemps 2016, au plus tard. Soyez d'ores et déjà assuré de tout mon soutien pour que le rythme de mise en place des crédits nécessaires à la réalisation des travaux permette de respecter ce calendrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Ségolène ROYAL